

L'anguille vicoise

Nombre de permis et de cartes en augmentation

A.G de l'Anguille Vicoise

La Société de pêche "L'anguille vicoise" a tenu son assemblée générale en présence de Jean-François Agut, maire délégué de Lagraulas. Le président Partrick Pizzinat le remercie ainsi que la vingtaine de pêcheurs présents et le service des Régies municipales pour leur prestation tout au long de l'année. Il donne la parole au trésorier Charles Salles qui détaille le compte-rendu financier légèrement déficitaire dû à l'alevinage et au manque de pêcheurs aux journées truites au lac de Saint Fris de Bassoues. En 2016 le nombre de permis et cartes est en augmentation 329 contre 304 en 2015.

Manifestations et alevinage

Les trois journées truites au lac Saint-Fris de Bassoues ont eu lieu avec un peu moins de pêcheurs. Le président remercie le maire de Bassoues qui a permis à l'Anguille Vicoise de faire ces trois journées de concours truites sur ce site. Les concours organisés par l'Anguille Vicoise sur son territoire de pêche ont connu une bonne participation. Le challenge de la Saint Matthieu a été gagné par le Vicois Philippe Dumas. L'enduro carpes du mois d'août sur la Baïse a connu un véritable succès avec la participation de 8 équipes qui ont pêché 149,800 kg de carpes. Les licenciés vicois du CD 32 ont participé à plusieurs dans la catégorie vétérans avec plus ou moins de succès. Voici en quoi a consisté l'opération alevinage : 250 kg de truites pour l'ouverture – 50 kg de sandres - 20 kg de blacks au lac de Lupiac et 20 kilos de gardons à l'Osse au site de la pachère.

Programme de la saison 2017

Habituelles. journées truites à BASSOUES.

L'Anguille Vicoise reconduira tous les concours habituels avec en plus une nouveauté, 2 concours à l'américaine de 7 heures qui se dérouleront le dimanche 25 juin à Saint-Jean-Poutge et le samedi 23 septembre au lac de Lupiac. Pour l'enduro carpes à Saint-Jean-Poutge, la date est à définir. Alevinage ; 250 kg de truites pour l'ouverture sur l'Osse et la Guiroue aux endroits habituels, poissons blancs dans l'Osse et certainement gardons et tanches au lac de Saint-Fris de Bassoues

Les permis de pêche sont en vente sur Internet (site de l'Anguille)- chez Pothet - tabac du centre à Vic-Fezensac - Mme Marabille à Riguepeu – Mme Guoalco à Bassoues, office de tourisme à Lupiac. L'Anguille vicoise souhaite à tous une bonne saison de pêche.



Opération truites à Bassoues